

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 30 (1922)
Heft: 11

Artikel: Correspondance
Autor: Deonna, E.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-24434>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fusion et désordre, chose laquelle nous ne voulons plus outre tolérer, ains¹, par l'observation d'un ordre et égalité séante et convenable en la maison de Dieu, et en l'assemblée des fidèles, t'avons, par notre autorité souveraine, émus d'un zèle chrétien et religieux, voulu enjoindre par les présentes que au cas [où] tel et semblable désordre et précipitations en cette sainte action, soit-il des femmes de nos vassaux, ou autres, serait arrivé ou pratiqué rièrè sa charge ou qu'on la voulût encore maintenir et pratiquer, que tu le défendes très sérieusement, et que par advertisement convenable tu les en fasses entièrement déporter et corriger, afin que en la maison de Dieu l'on y observe ponctuellement un bon ordre et égalité convenable, laquelle Lui soit plaisante et agréable, comme nous nous en assurons² et par même moyen te recommandons à la protection divine. Donné ce quinzième de janvier 1646.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu les lignes suivantes de M. le Directeur du Musée d'Art et d'Histoire à Genève :

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de rectifier une légère erreur et de réparer une omission regrettable, dans le compte-rendu que votre correspondant M. M. B. a donné de la dernière séance de l'Union des Musées suisses, (*Revue historique vaudoise*, Vaud, 1922, mars, p. 86 et suiv.).

Les relevés lacustres dans la rade de Genève n'ont pas été entrepris par MM. Pittard, Le Royer, Reverdin et Lagotala, pour répondre à l'initiative de la Société suisse de préhistoire ; ils l'ont été indépendamment par la Commis-

¹ Mais.

² Comme nous en sommes assurés.

sion cantonale des monuments historiques de Genève, désireuse de mettre à profit l'extraordinaire baisse des eaux de 1921. Ces travaux, auxquels ont participé les savants précités, ont été dirigés au nom de la Commission, par M. Louis Blondel, secrétaire et archéologue cantonal ; le relevé très exact des milliers de pilotis, comme les plans détaillés des stations lacustres de Genève, sont en majeure partie son œuvre, et seront publiés incessamment par lui.

Je vous serais fort obligé, Monsieur le Rédacteur, de bien vouloir insérer dans votre revue, cette rectification. Il me paraît juste d'attribuer à chacun sa part respective dans ce travail minutieux par lequel les stations lacustres seront désormais mieux connues.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

E. DEONNA,

Directeur du Musée d'Art et d'Histoire de Genève. — Membre de la Commission des monuments historiques de Genève.

La *Revue historique vaudoise* a parlé des recherches archéologiques du port de Genève dans le compte-rendu de la conférence de M. Blondel à la Société d'Histoire de la Suisse romande, réunie à Chexbres le 21 juin dernier. (Voir livr. d'août, p. 260.)

CHRONIQUE

La *Société d'histoire de la Suisse romande* et la *Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel* ont eu, samedi 23 septembre, une séance commune à Auvernier, le vieux village qui a su garder tout son cachet ancien.

M. Godefroy de Blonay, président de la Société d'histoire de la Suisse romande, a ouvert la séance par un discours élevé de forme et de pensée dont il a la coutume.

Puis M. Arthur Piaget, archiviste cantonal, s'est félicité que la Société neuchâteloise qu'il préside reprenne la tradition de